

! SOUS RESERVE D'APPROBATION PAR LE CONSEIL ACADEMIQUE DU 27 MAI 2024 !

POSTE ACADEMIQUE TEMPS PARTIEL EDUCATION PHYSIQUE

(CORRESPONDANT A 0.15 ETP, SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 45H/AN)

FACULTE DES SCIENCES DE LA MOTRICITE

Référence : 2024/A058

Date limite du dépôt des candidatures : 28/06/2024

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2024

Descriptif du poste

La Faculté des Sciences de la Motricité ouvre un poste Académique temps partiel de 0.15 ETP dans le cadre de la contribution de l'ULB à la formation des enseignants et enseignantes en FW-B (co-diplomation entre l'ULB et les hautes écoles HE2B, HEFF).

Il s'agit d'assurer un enseignement pour un public d'étudiants et d'étudiantes se destinant à l'enseignement ordinaire au niveau primaire ou secondaire inférieur (2ème année de bachelier en enseignement en éducation physique, sections 3).

Il est attendu que le ou la professeur.e recruté.e assure des enseignements relatifs aux bienfaits de l'activité physique et d'une alimentation saine.

La charge comprend un cours théorique et des séminaires ou travaux pratiques dirigés organisés pour soutenir les étudiant.e-s dans l'appropriation des contenus.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

Le cours est intitulé « Activité physique et alimentation : une attitude saine, sédentarisation et mauvaise alimentation » représente 3 crédits ECTS composés d'un cours théorique en auditoire complété par des séminaires ou travaux pratiques dirigés en petits groupes. Il est donné sur le campus de l'ULB et/ou sur le campus des HE (2 sites différents).

Les objectifs de ce cours seront de :

- Sensibiliser à des habitudes de vie saine
- Eduquer à la santé
- Acquérir des connaissances pour faire des choix éclairés et responsables en matière de santé
- Apprendre aux élèves les règles d'un bon comportement alimentaire et les sensibiliser aux effets de l'alimentation sur la santé

Titre requis

Docteur-e à thèse en Sciences de la Motricité ou équivalent

Compétences requises

- Vous avez une ancienneté scientifique de 4 années minimum au moment de l'engagement
- Vous pouvez faire état d'un excellent dossier scientifique
- Si vous ne parlez pas couramment la langue française (niveau C1), une période d'adaptation peut vous être accordée, mais vous devrez être capable d'enseigner en français à la fin de la troisième année suivant votre nomination
- Une expérience d'enseignement dans le supérieur constitue un atout, en particulier pour de grandes cohortes d'étudiants ou dans le cadre de la formation des enseignants
- Une bonne connaissance du système éducatif de la FW-B, en particulier de l'enseignement scolaire ordinaire au niveau du tronc commun, est un atout

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Guissard Nathalie (nathalie.guissard@ulb.be). Le dossier de candidature doit être transmis sous format électronique, via l'envoi d'un mail unique adressé au Rectorat de l'Université libre de Bruxelles (à l'adresse rectrice@ulb.be) et au Décanat de la Faculté à l'adresse suivante : doyen.fsm@ulb.be.

Il contiendra les pièces suivantes :

- une lettre de motivation
- un Curriculum vitae :
si vous le souhaitez un formulaire type peut être complété via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/compléter-votre-cv-en-ligne>. Une fois complété, celui-ci doit être téléchargé et joint au dossier de candidature.
- un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur les activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer
- les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêt en raison de liens familiaux ou affectifs.

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be), notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.